

La lettre de l'AMG

mai
2005

numéro 5

Association des Médecins du Canton de Genève

Sommaire

Editorial	1
Les médecins au pilori	2-3
Caducée	3-4
Cotisations 2005	4-5
Assurances frontalières privées	6
Complément à la liste officielle des membres	7
La Clé 2005-2006	8
Aux clients de BB Soft	8
Mise au point	8
Candidature-Mutations	9
Petites annonces	10
Actualités	11



Editorial

Cherchez la femme

La lecture attentive de la statistique médicale FMH 2004, parue dans le Bulletin des Médecins Suisses N° 15 (pages 857 et suivantes) est source de nombre d'informations. L'une d'entre elles, peut-être passée inaperçue, est le taux de femmes médecins par canton.

A cet égard, Genève fait figure de pionnier. En effet, quels que soient les critères retenus (total des médecins en exercice, médecins uniquement installés en pratique privée, membres par organisations de base), notre canton se trouve être celui où le taux de féminisation de la profession est le plus élevé de Suisse.

Ainsi, concernant uniquement les médecins installés en pratique privée, Genève compte 32,1% de femmes contre une moyenne suisse de 24%, le canton d'Uri se situant quant à lui à 9%! Pour ce dernier, il est vrai que seul 4 représentantes de la gent féminine exerce. C'est dire, s'il était encore nécessaire de le rappeler, à quel point la structure du corps médical est différente selon le canton considéré. Partant, la volonté affichée au niveau fédéral d'uniformi-

ser, standardiser, normaliser, se heurtera inévitablement à des réalités cantonales fort diverses, réalités qui ont d'ailleurs permis de forger l'identité de notre pays. Ou bien alors doit-on comprendre que par une perverse mécanique de nivellement par le bas, Genève devrait réintégrer une sorte de moyenne fédérale, qui en fait n'existe nulle part, en mettant tout en œuvre pour abaisser le taux de féminisation de la profession médicale!

En cette année de prolongation de la clause du besoin – cette ineptie qui jour après jour montre sa totale inutilité – les cantons doivent se battre auprès de nos instances fédérales qui permettront de préserver les dernières marges de manœuvre existantes afin de préserver la qualité de leur médecine et la couverture de soins de leur population.

Pierre Chavier

A K ARZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
C M CASSA DEI MEDICI

Tout devient simple ...
avec la Caisse des Médecins comme partenaire

CAISSE DES MÉDECINS ROMANDIE
Route de Jussy 36 - Case postale 314 - 1224 Thoiry

Les médecins au pilori ?

A en croire nombre de médias et la plupart de nos dirigeants, l'accroissement des frais de la santé publique seraient imputables aux seuls médecins, éternels coupables, voués aux gémonies par nos politiciens et même d'anciens confrères passés dans l'autre camp.

En ces temps difficiles, où un moratoire nous est imposé quant à l'installation de cabinets, avant la menace que constitue l'abrogation de l'obligation de contracter qui permettra aux caisses maladies de ne rembourser que les médecins qui auront trouvé grâce à leurs yeux, c'est à dire de décider, sur des critères purement financiers, qui ou quelle affection pourra être soigné, je pense qu'il est bon de rappeler quelques chiffres trop rarement cités.

Tout d'abord, 461 000 personnes en Suisse travaillent dans le domaine de la santé, ce qui constitue une force économique non négligeable, parmi lesquelles 14 408 praticiens, on ne saurait donc dire que les médecins

constituent le gros des travailleurs de la santé (chiffres valables pour 2002). Observons maintenant les coûts de la santé en Suisse selon les prestations.

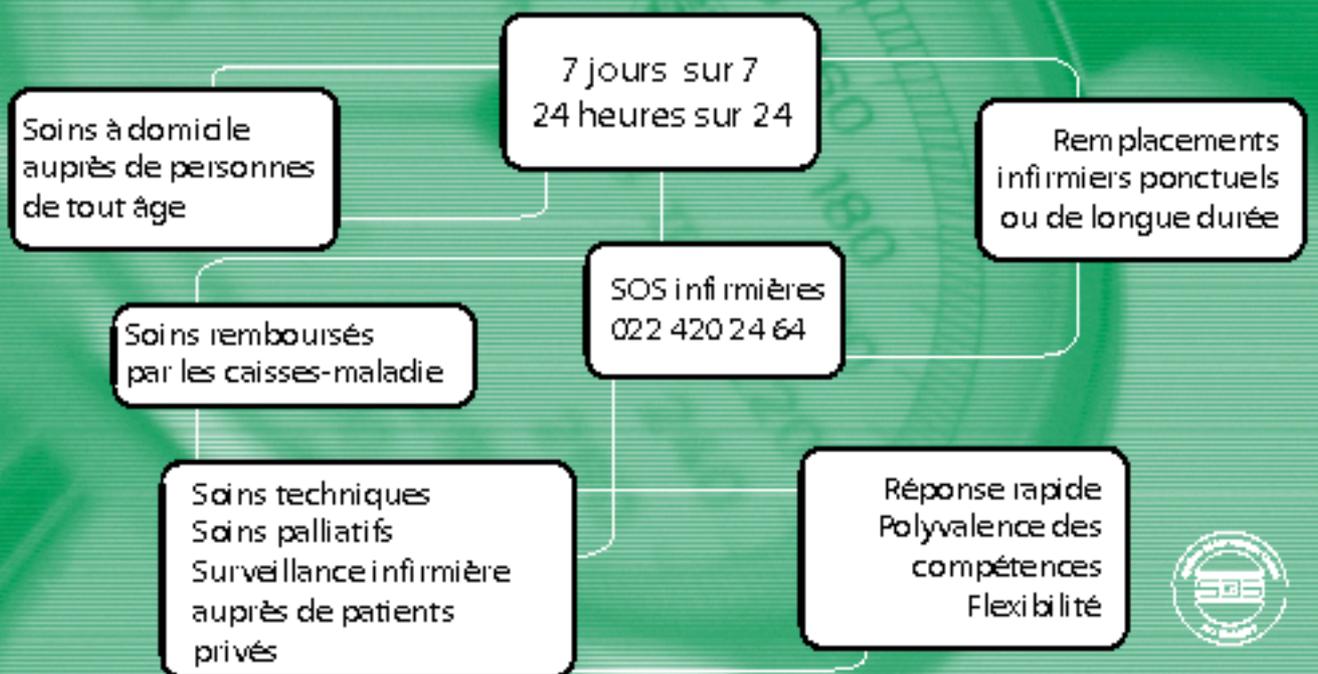
En 2002 les frais globaux de la santé se sont élevés à 47,982 milliards de francs. Les frais hospitalier auront coûté 23,012 milliards de francs, à savoir 48 % de cette somme. La plus grosse part de ce budget est donc réservé aux hôpitaux.

Les médicaments, eux auront coûté 4,926 milliards de francs, à savoir 10,3 % de la somme globale.

Les honoraires des médecins installés constituent une somme de 6,619 milliards de francs, ce qui représente 13,7 % du budget global. Cette proportion n'a quasi pas changé depuis 1996, mais les médecins installés sont tout de même désignés comme les seuls responsables de l'accroissement des frais de la santé et donc la cible désignée pour toutes les restrictions qui se mettent en place.

La CSI est une organisation à but non lucratif qui permet à des infirmières et des infirmiers d'exercer leur activité de manière indépendante

Coopérative de Soins Infirmiers



Av. Cardinal-Memmillod 36 - CH-1227 Carouge - Tél. 022 420 24 60 - Fax 022 420 24 61 - www.csi-ge.ch

Si nous regardons d'un peu plus près l'accroissement des frais de la santé, on constatera qu'entre 1996 et 2002 les coûts de la santé ont progressé de 26, 5 % alors que le montant des primes des assurances maladies lui, évoluait dans le même laps de temps de 47,6 % ! Cherchez l'erreur...

J'en terminerai en rompant une lance en faveur des médecins genevois tant décriés, trop souvent décrits comme des notables opulents et défavorablement comparés au rustique praticien des Rhodes-Extérieures, qui exerce une médecine économique et semi-vétérinaire sur une robuste et traditionnelle payannerie.

N'en déplaise à ceux qui répandent complaisamment l'image d'une médecine genevoise dispendieuse, le revenu des médecins genevois est parmi les plus bas

de Suisse et se trouve au 23^e rang du revenu AVS moyen des médecins suisse en pratique privée, juste devant les cantons du Valais, Jura et Neuchâtel qui forment la queue du peloton.

De plus, les coûts directs et indirects des cabinets médicaux genevois sont les plus bas de Suisse (chiffres publiés par santésuisse).

Nonobstant ces faits, nous restons la cible privilégiée de ceux qui veulent à tout prix rationner les soins y compris certains de nos dirigeants qui prennent visiblement plus à coeur les intérêts privés de grands organismes à but lucratif que les intérêts de leurs concitoyens.

Dr. Nicolas von der WEID

Communiqué publicitaire

Cadudée® – du nouveau dans le paysage informatique du cabinet

En ces temps troublés de passage au Tarmed et d'adaptation informatique aux nouvelles exigences, le bureau de l'AMG a fait la connaissance d'une jeune et dynamique société: Caducée S. A.

Fondée en 2003 par un informaticien, M. Claude A. RITTER et un de nos membres, le Dr Hakan ERBÜKE, cette société propose plusieurs logiciels spécifiquement axés sur les besoins des cabinets médicaux.

Caducée est leur produit phare. Il permet la gestion de toute la facturation sous Tarmed, depuis la saisie des prestations jusqu'au suivi des débiteurs. Le Dr Erbüke, formateur Tarmed pour le groupe des pédiatres genevois, a fait bénéficier le programme de son expérience de treize ans pour les besoins spécifiques et quotidiens du cabinet, des assistantes et des médecins.

Bien que contenant l'ensemble des prestations et des règles du Tarmed, le logiciel reste peu gourmand en ressources informatiques et très simple d'emploi. L'essentiel de son usage se fait toujours dans une même fenêtre et l'utilisateur ne travaille qu'avec les prestations pertinentes pour sa spécialité et ses droits acquis.

Une multitude de petits détails facilitent la saisie de nouveaux patients ou de nouvelles prestations. La recherche d'un patient peut se faire par nom, prénom, date de naissance, numéro de dossier, numéro

de téléphone, adresse etc. La saisie de prestations est facilitée par des touches raccourci librement paramétrables. Tout au long de son utilisation le logiciel seconde vraiment l'utilisateur, l'alertant en direct d'éventuelles transgressions des règles du Tarmed, l'informant sur les particularités du patient affiché (solvabilité, allergies, etc...), le renseignant sur le volume de son travail en termes de chiffre d'affaire réalisé, de durée de consultation et «d'heures Tarmed» facturées.

Des statistiques complètes et pour la plupart personnalisées permettent un suivi précis de l'activité du cabinet et constituent un véritable «miroir du cabinet» local. En avance sur les exigences actuelles, la facturation électronique se fait depuis le début au format XML 4.0, les factures électroniques sont produites automatiquement, sans intervention de l'utilisateur. Caducée est entièrement conforme aux exigences TrustX et est référencé sur son site.

CadOrganizer est bien plus qu'un simple agenda électronique. Fourni en option avec Caducée, il travaille en étroite liaison avec celui-ci. Pas besoin de taper le nom du patient à qui on désire donner un rendez-vous, il suffit de cliquer sur une liste déroulante. Et si, par hasard, ce patient est en retard dans

le paiement de ses factures, une alerte détaillée s'affiche immédiatement.

Il est également possible de saisir les prestations fournies directement depuis l'agenda. De plus, les dossiers ainsi codés sont clairement signalés et, d'un seul coup d'œil, il est facile de s'assurer qu'aucun dossier n'a été oublié.

Une fonction de recherche permet de retrouver très simplement un rendez-vous passé ou à venir pour un patient donné.

CadWhoCalls, également en option, est certainement une exclusivité de Caducée dont tout cabinet équipé d'une ligne téléphonique numérique (ISDN) peut bénéficier. Dès la première sonnerie du téléphone, et pour autant que le numéro de l'appelant corresponde à un patient enregistré, une fenêtre comprenant toutes les informations utiles à son sujet apparaît à l'écran. L'assistante voit immédiatement qui appelle, quels sont ses âge, adresse, pathologies particulières enregistrées, éventuelles allergies de même que l'état de ses factures ouvertes.

Tous ces logiciels sont quotidiennement employés par le Dr H. Erbüke lui-même et par plusieurs de ses

proches collègues pour la gestion de leur cabinet, ce qui garantit leur actualité et mise à jour régulières.

De fait, particulièrement conscient des désagréments causés par un «pépin» informatique dans la vie du cabinet, Caducée S. A. Intervient très rapidement en de tels cas. Mais le plus souvent, il est mis à contribution pour une aide, un soutien à la codification (p. ex. : «Comment dois-je saisir mes prestations pour un assuré en France voisine ?», «Ce patient est de passage à Genève, comment faire ? »).

Caducée S. A. Offre ses logiciels à des prix inférieurs à ses concurrents mais s'en différencie surtout par une politique d'abonnement aux mises à jour futures totalement libre et symbolique en termes de cotisation. Le cas échéant, il peut aussi prendre en charge le suivi du matériel informatique, conseiller le médecin en termes d'installation et le faire bénéficier de conditions préférentielles lors d'acquisition de matériel informatique.

Un aperçu de ces logiciels est possible en se connectant à www.caducee.ch et de plus amples renseignements ou une demande de démonstration peuvent être obtenus en contactant car@caducee.ch ou hhe@caducee.ch ou en appelant le 076 336 78 13.

Cotisations 2005

Vous avez pu constater que le système de facturation des cotisations a changé cette année. Nous profitons de cette occasion pour vous donner un descriptif des cotisations AMG et FMH.

Cotisation AMG

Catégories

01 médecins en pratique privée / 02 médecins HUG avec fonctions dirigeantes

Cotisation annuelle de base 800.-

Redevance annuelle Société Médicale de Suisse Romande 30.-

03 médecins HUG / 04 médecins en formation

Cotisation annuelle de base 160.-

05-06 médecins en congé / 07 membres passifs

Pas de cotisation de base

Deux tranches

La cotisation AMG se perçoit sur l'année en deux fois.

Couple

Lorsqu'un couple est membre de l'AMG, il ne sera perçu qu'une demi-cotisation de base ainsi qu'une demi-redevance SMSR pour l'épouse.

Rabais e-mail

Si un médecin souhaite recevoir les différents communiqués de l'AMG via son e-mail (ceci ne concerne ni la Lettre de l'AMG ni la Liste Officielle des membres, que tous les membres reçoivent automatiquement en format papier), il bénéficie d'un rabais de 7.5% sur sa cotisation de base. Ce rabais concerne les médecins des catégories 01 et 02.

Inscriptions

Pour les membres qui rejoignent l'AMG en cours d'année, nous percevons leur première cotisation en une fois lors du second semestre. Le mois d'entrée et le mois suivant sont libres de frais. Ainsi la cotisation d'un membre entré à l'AMG le 17 mai débutera au pro-rata à partir du 1er juillet.

Démission ou changement de catégorie

Si un médecin démissionne de l'AMG avant le 30 juin, il ne devra pas s'acquitter de la seconde tranche de cotisation.

Si un médecin change de catégorie, ce changement est pris en compte le semestre suivant.

Cotisation FMH**Catégories****01 médecins en pratique privée / 02 médecins HUG avec fonctions dirigeantes**

Cotisation annuelle de base 530.-

*Contribution spéciale pour le HIN 50.-

*Contribution spéciale pour les assistantes médicales 25.-

*Contribution spéciale NewIndex 20.-

*Contribution spéciale G7 8.-

03 médecins HUG / 04 médecins en formation

Cotisation annuelle de base 265.-

*Contribution spéciale pour le HIN 50.-

*Contribution spéciale pour les assistantes médicales 25.-

05-06 médecins en congé / 07 membres passifs

La FMH perçoit une cotisation annuelle de 132.-

**adoptées par la Chambre Médicale de la Fédération des Médecins Suisses.*

Une facture

La FMH perçoit ses cotisations annuelles en une fois.

Rabais FMH

Si le revenu annuel d'un membre n'atteint pas le centuple de la cotisation de base, soit pour les catégories 01 et 02, 53'000.-, il peut effectuer une demande de réduction par courrier au secrétariat de l'AMG, en joignant le bordereau d'impôt de l'exercice précédent.

Démission ou changement de catégorie

Si un membre quitte la FMH en cours d'année, la totalité de la cotisation annuelle sera due.

Si un médecin change de catégorie, ce changement est pris en compte l'année suivante.

Assurances frontalières privées

L'AMG a été interpellée à de multiples reprises concernant les règles qui prévalaient en matière de facturation de prestations données à des patients assurés auprès d'une assurance privée dite «frontalière». Dès l'introduction de TarMed, notre Association a considéré que s'agissant de contrats d'assurance privée, ils n'étaient pas soumis aux dispositions de la LAMal, et en particulier à protection tarifaire.

Compte tenu des difficultés survenues lors de la demande de remboursement des assurés auprès de leur assureur, l'AMG a demandé au Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS) de communiquer sa propre interprétation sur ce sujet. Nous souhaitons par la présente vous informer de la réponse que nous a fournie Madame Jacqueline DECK, juriste du BCAS.

Comme vous le constaterez, la position adoptée par notre Association dès l'entrée en vigueur de TarMed est confortée, quand bien même, de nombreux prestataires de soins appliquent pour leurs patients dits «frontaliers» le même tarif que la LAMal. Ainsi, la question juridique est clarifiée. Ceci n'empêche aucunement les médecins de conclure des accords privés avec ces assureurs, ni d'ailleurs de facturer leurs prestations selon le tarif qu'ils désirent, y compris TarMed. L'AMG fera parvenir copie du présent article aux assurances privées «frontalières» qui contesteraient le remboursement d'une facture émise par un médecin genevois.

Réponse de la permanence juridique sur l'assurance - maladie / accidents

Interpellée sur la question de savoir si les travailleurs frontaliers résidant en France et ayant exercé leur droit d'option en matière d'assurance maladie (prévu à l'annexe II de l'accord sur la libre circulation des personnes) en faveur d'une assurance privée de leur pays de résidence bénéficient de la protection tarifaire instituée à l'art. 44 LAMal, je puis vous répondre ce qui suit.

Avec l'Accord sur la libre circulation des personnes, la Suisse a repris les règlements CEE N° 1408/71 et 574/72 qui coordonnent les différents systèmes de sécurité sociale dans la CE.

Bien que les travailleurs frontaliers résidant en France puissent être exemptés de la Caisse maladie universelle (CMU) au profit d'une assurance privée pendant une période de sept ans, soit jusqu'au 31 mai 2009, date à laquelle il est prévu que ces assurés soient obligatoirement affiliés au régime légal de sécurité sociale, les assurances privées sont exclues du champ de coordination des régimes communautaires.

A titre d'exemple, je citerai le cas de la nécessité médicale et du rôle de l'entraide entre Etats.

Si un travailleur frontalier assuré auprès de la CMU fait une crise cardiaque sur le lieu de son travail et est hospitalisé en Suisse, son hospitalisation sera prise en charge comme s'il avait été assuré en Suisse. Dans le cadre de l'entraide, les autorités suisses et françaises régleront les modalités de remboursement.

Par contre, si ce même travailleur bénéficie d'un contrat d'assurance privée, l'entraide entre Etats ne fonctionne pas et le remboursement des soins en Suisse sera fait en fonction des clauses du contrat d'assurance.

Ledit contrat peut choisir comme base de remboursement le tarif sécurité sociale et le tarif LAMal. Il m'apparaît évident toutefois qu'il ne s'agit que d'un barème de référence qui n'entraîne aucune obligation pour les fournisseurs de soins suisses.

J'en conclus que les travailleurs frontaliers résidant en France et ayant opté pour une assurance privée française ne bénéficient pas de la protection tarifaire instaurée à l'art. 44 LAMal, même si, en pratique, les prestataires de soins suisses traitent en général de même façon leur clientèle suisse et frontalière.

ADRESSE POSTALE AMG

Association des Médecins du canton de Genève

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Membres qui manquent dans la Liste

NOM/Prénom	M	R	H	Tél prof	Fax prof	Tél privé	Prof rue	Prof lieu	Spécialités
AUBRY Jean-Claude	non	non	non	022 311 22 60		022 342 40 22	Boulevard Georges-Favon 19	1204 Genève	Psy
BADEL-BENOIT Dominique	non	non	non	022 366 93 30	022 366 93 00	022 731 42 05	Rue de Vermont 20	1202 Genève	Psy
CHAMAA Tawfik	NP	non				022 349 81 51	Avenue Sainte-Cécilide 20	1205 Genève	
CUENOD Didier	non	non	non	022 734 70 77	022 734 65 71		Rue de la Servette 96	1202 Genève	Psy
CURTIN-CUNDY Dorothy	oui	oui	oui	022 798 15 25	022 798 15 25	022 734 00 73	Chemin Tavemay 3	1218 Grand-Saconnex	Psy
DENEREAZ Datsy	NP	non				022 320 32 74	Rue de Genève 136	1226 Thonex	
GARCIA José-Manuel	oui	non	oui	022 890 02 45	022 890 02 46	022 899 19 36	Chemin des Rassés 97	1255 Veyrier	Psy
HELFER Christian	oui	oui	oui	022 718 79 80	022 735 17 34	022 752 18 94	Rue de la Terrassière 58	1207 Genève	M-int
HOOTON Archie (St)	oui	non	oui	022 329 33 43		022 757 07 03	Rue des Jardins 12	1205 Genève	Psy
MAITRE Berradette	NP	non				022 757 23 92	Rue Emile-Yung 6	1205 Genève	
MARTIN Guy	oui	non	oui	022 343 18 50	022 301 07 27	022 792 75 75	Rue du Pont-Neuf 10bis	1227 Carouge	Gyn-obst
MILI Nabli	non	oui	oui	022 305 01 11	022 345 34 46	022 345 34 46	Chemin des Grangettes 7	1224 Chêne-Bougeries	Anesth
PIDOUX Marie-José	oui	oui	oui	022 793 90 60	022 793 67 68	0033 450 04 86 82	Route de Chanoy 44	1213 Petit-Lancy	Gyn-obst
SCHALLER Philippe	non	oui	oui	022 879 50 75	022 879 50 63	022 759 19 32	Route de Loëx 3	1213 Onex	M-int
SIMEONE Italo	non	oui	oui	022 321 54 94	022 321 54 92		Rue du Conseil-Général 10	1205 Genève	Psy
SIMON-BERNARD Martine	oui	oui	oui	022 738 78 33	022 738 57 38	022 366 21 81	Quai du Seujet 34 Case postale 5636	1211 Genève 11	Ophthalm, Ophthalm/chir-ophthalm
STEINER Nathalie	oui	oui	oui	079 691 53 19	022 752 5033	022 752 50 33	Chemin du Pré d'Orsat 5	1245 Collonge-Bellerive	M-int
STUCKI Doris	non	non	oui	022 346 03 76	022 346 03 76		Chemin Malombré 5	1206 Genève	

Membres ayant des coordonnées qui ont changé

NOM/Prénom	M	R	H	Tél prof	Fax prof	Tél privé	Prof rue	Prof lieu	Spécialités
BARBETTA Silvia	oui	non	oui	022 786 75 10	022 786 75 09	022 786 98 50	Place des Eaux-Vives 3	1207 Genève	M-gén
CALANDRA Sinkka	non	non	oui	022 700 32 33	022 700 05 60	022 346 14 01	Rue de la Terrassière 11	1207 Genève	Gyn-obst
CHARDONNENS Didier	oui	oui	oui	022 719 66 56	022 719 64 65	022 771 23 66	Av. J.-D. Maillard 1bis	1217 Meyrin	Gyn-obst
COTTIER Yves-Cédric	oui	non	oui	022 775 15 16	022 775 15 14	022 781 81 80	Route de Suisse 97	1290 Versoix	M-int
COURTEHEUSE Christiane	oui	oui	oui	022 752 65 44	022 752 44 28	022 752 48 03	Chemin des Rayes 33	1222 Vésenaz	M-int Pneum
DOBRYNSKI Nicolas	non	oui	oui	022 718 03 80	022 718 03 98	022 774 02 16	Rue du Nant 4	1207 Genève	M-int Pneum
FLORY Nicolas	non	non	oui	022 300 08 82		022 348 60 60	Quai du Cheval-Blanc 11	1227 Les Acacias	Anesth
GHILARDI Giuseppe	non	oui	oui	022 792 39 25	022 793 81 76	079 428 67 55	Avenue du Bois de la Chapelle 95	1213 Onex	M-int/ger M-int
GRATTON Gilles				022 736 87 94	022 786 33 93	022 736 82 79	Rue Saint-Laurent 4	1207 Genève	Psy Psy Inf-ado
HIGELIN Fabien	oui	oui	oui	022 320 66 11	022 340 12 04	022 362 05 64	Rue Contrat Social 7	1203 Genève	M-int/ger
ILIC Jasna	oui	oui	oui	022 328 99 22	022 328 99 22	022 757 53 66	Rue Gourgas 4	1205 Genève	Ophthalm Ophthalm/chir-ophthalm
MAILLARD Christophe	non	non	oui	022 901 09 10	022 901 00 11		Rue de Chantepoulet 21	1201 Genève	M-int
MAJOR Louis Attila	oui	non	oui	022 786 66 37	022 786 90 59	022 342 05 25	Rue Adrien-Lachenal 12	1207 Genève	Gyn-obst
PINTER Tamas	oui	oui	oui	022 718 03 80	022 735 55 59	022 349 36 00	Rue du Nant 4	1207 Genève	M-gén
STADALI-JULLICH Heidi	oui	oui	oui	022 718 03 80	022 718 03 98	022 347 35 21	Rue du Nant 4	1207 Genève	Gyn-obst
STUCKI Viviane	oui	non	oui	022 346 10 21	022 347 29 25	022 349 01 20	Rue Sautter 11	1205 Genève	Gyn-obst

Candidatures

Le Conseil vous rappelle que vous avez le droit (article 19, alinéa 7 des statuts) de demander la discussion à une assemblée générale d'une candidature dans les dix jours qui suivent sa notification par voie de circulaire au corps médical; si aucune demande de discussion n'est formulée, cela signifie que le corps médical accepte la candidature qui lui est proposée par le Conseil. Le Conseil fait en outre préaviser chaque candidature par le groupe de spécialistes concerné.

Dr Samuel AMSELEM
Groupe Médical du Petit-Lancy
Nationalité espagnole. Né en 1955.
Diplôme de médecin en 1985. Reconnaissance en 2004.
FMH en Pédiatrie.

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin à Grenade, a effectué sa spécialité en pédiatrie à l'Université de Madrid en 1988. A ensuite travaillé en tant que pédiatre jusqu'en 2005 à la Communauté Autonome de Madrid. Est actuellement installé au Groupe Médical du Petit-Lancy en qualité de pédiatre à temps partiel depuis janvier 2005.

Dr Nathalie FARPOUR-LAMBERT
Chemin Taverney 3
1218 Le Grand-Saconnex
Nationalité suisse. Née en 1968.
Diplôme fédéral en 1994.
FMH en Pédiatrie et Médecine du Sport.

Après avoir suivi ses études de médecine et sa formation FMH à Genève, est partie en stage de recherche et clinique en médecine du sport pédiatrique à l'Hôpital des Enfants de Sydney et l'Institut Australien du Sport de 1998 à 2001.
Est actuellement maître-assistante UNIGE, médecin consultante au Département Pédiatrie des HUG en médecine du sport pédiatrique, médecin de l'équipe nationale de plongeur et consultante pour Swiss Olympic et l'Office Fédéral des Sports.

Dr Nicole HELFER
Chemin de la Rippaz 9
1223 Coligny
Nationalité suisse. Née en 1957.
Diplôme fédéral en 1982.
FMH en Pédiatrie et Endocrinologie pédiatrique.

Après avoir obtenu son diplôme de médecin à Genève, a effectué deux ans de génétique, ainsi que deux ans de dermatologie aux HUG. S'est ensuite spécialisée en Pédiatrie et Endocrinologie pédiatrique à l'Hôpital des Enfants à Genève. Est installée à Coligny depuis 1992.

Dr Judith STAUB
HUG
Nationalité allemande. Née en 1965.
Diplôme de médecin en 1991. Reconnaissance en 2002.
FMH en Psychiatrie et Neurologie.

A effectué ses études de médecine à Bonn. Au court de celles-ci, elle a accompli de nombreux stage à l'étranger. Depuis 1992 jusqu'à ce jour elle travaille aux HUG où elle complète sa formation de neurologie et de psychiatrie et psychothérapie. Elle a également obtenu un DIU de physiologie et pathologie du sommeil en France et à travaillé deux ans dans le département de médecine.

Mutations

Nouveaux membres

Les Docteurs Carole AZZAM, Mohammad FAZEL DEHKORDI, Paola GASCHÉ-SOCCAL, Thierry GLAUSER, Mathieu NENDAZ et Michael ZELLWEGER sont membres depuis le 17 mai 2005.

Petites annonces

Recherche deux pédiatres

Cabinet de pédiatres à Genève, rive droite. Nous cherchons 2 pédiatres pour compléter notre équipe. Entrée en fonction à convenir. Tél. 022 791 76 11.

Recherche de cabinet

Médecin chef de clinique au Département de Médecine Communautaire des HUG, avec un titre FMH de médecine interne, au bénéfice d'un droit de pratique, aimerait reprendre seul ou avec une collègue cheffe de clinique un cabinet médical à Genève, pour septembre-octobre 2006.

Vous pouvez me contacter au numéro de téléphone 078 755 15 56 ou par e-mail à paulsebo@hotmail.com

Recherche cabinet rive gauche

Psychiatre et psychanalyste cherche cabinet pour octobre 2005, rive gauche, immeuble agréable, loyer raisonnable.

Tél. 022 343 36 70

Cherche cabinet médical

Médecin spécialiste FMH en Médecine Interne, 10 ans d'expérience en Médecine Interne, ambulatoire et Psycho-Gériatrie, cherche cabinet à reprendre à Genève ou région genevoise ; étant désireuse d'assurer une qualité de soins et un suivi à une clientèle existante. Dans cette optique, est ouverte à toute proposition de travail en association, afin d'assurer la transmission des dossiers et la reprise du cabinet à terme. Disponibilité à discuter.

E-mail : fabienne.c@bluewin.ch Tél : 022 348 26 51

Recherche gynécologue

Suite à un départ, cabinet de groupe pluridisciplinaire sur la rive droite, recherche collègue gynécologue FMH, avec droit de pratique pour reprise clientèle. Tél. 022 738 66 66

Coup de pouce pour majeur, deuxième édition !

Guide pratique à l'intention de jeunes adultes de la région genevoise

Il s'intitule – Coup de pouce pour majeur – et on y trouve tout !

Tout ce qu'un jeune Genevois de 18 ans doit savoir pour ne pas se paumer dans les méandres de sa nouvelle vie, majorité oblige ! Souvent drôle, toujours simple, ce manuel de 120 pages aborde les sujets les plus divers : droits et devoirs, assurances, santé, travail, argent, logements, argent, justice...

Ce guide pratique est une mine d'informations pour vous, vos enfants et pourquoi pas vos clients !

Mise en vente pour la somme de CHF 8.– dans les grandes librairies de la place, ou directement à Infor Jeunes 13 Rue Verdaine, 1204 Genève, Tél. 022 420 55 55.

Liste des assureurs suisse avec codes EAN

Une liste des assurances suisses incluant les codes EAN de leurs différentes filiales est consultable sur internet au lien suivant:

<http://www.vlam.ch/scripts/fileman/index.php?download=1&ID=89>

Vous avez en outre la possibilité de trouver le code EAN d'un médecin sur le site www.medwin.ch.

Sélectionner ensuite le français et cliquer sur «banque de données».

Erratum

Suite à une erreur de la Rédaction, il a été attribué dans la Lettre de l'AMG no 4 au Docteur Jacques BERTHIER le titre FMH de Chirurgie maxillo-faciale en lieu et place de celui de Chirurgie cervico-faciale.

Actualités

Cours de Proctologie à l'usage des praticiens

Mercredi 15 à 13h30 et jeudi 16 juin 2004 (toute la journée)

Dr Bruno Roche

Pour renseignements et inscriptions : Martine Martelletta, HUG,
Tél. 022 372 79 34, Fax 022 372 79 09, martine.martelletta@hcuge.ch,
www.proctology.ch

Troubles alimentaires : une affaire de famille ?

Conférence jeudi 16 juin 2005 à 18h

Dr Alain PERROUD, ancien interne en psychiatrie
des hôpitaux Lyonnais

Clinique de la Métairie, Nyon

Renseignements : 022 363 28 11

Relaxation Sophro-bio-dynamique et Médecine Psycho-somatico-sociale

du 24 au 27 novembre 2005, à Genève,
début du prochain cycle de formation (sur 2 ans)

Ecole de Sophro-bio-dynamique de Genève,

(compte pour l'Attestation de formation complémentaire en Médecine
Psychosomatique de l'Académie de Médecine Psychosomatique et
Psychosociale (AMPP)

Renseignements :

Dr Lucien GAMBIA – 47, bd Carl-Vogt – 1205 Genève
Tél. 022 328 13 22 – Fax 022 321 96 44 – lgamba@hin.ch

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du Canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 11 fois par an

Responsable publication

Pierre Chavier

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest
1205 Genève
Tél. : 022 708 00 21
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

Prochaine parution :
30 juin 2005

Délai rédactionnel :
10 juin 2005

Vous sauvegardez vos données
En êtes-vous sûr ?

Judicious PrivateNetwork
Installation, maintenance & sécurité informatique

 Jean-Philippe NICOLAS
Directeur 

Tél. 079 743 20 00 • info@jpn-online.ch • www.jpn-online.ch

Le spécialiste informatique des
cabinets médicaux

- ✓ Collaboration exclusive avec des professionnels de l'assurance
- ✓ Une gamme de produits clairs et adaptés
- ✓ Toute demande traitée dans les 48 heures
- ✓ Des collaborateurs disponibles et courtois au service des assurés
- ✓ Une gestion efficace et performante

INTRAS Assurances - Contrat collectif Gestmed - mai 2005

Contrat GESTMED

GESTMED est un contrat collectif d'assurance-maladie conclu entre INTRAS et R.C. PONT Assurances. Ce contrat, qui propose l'ensemble des couvertures d'assurances (LAMal/LCA), est spécialement conçu pour les médecins et les membres de leur famille.

N'hésitez pas, contactez-nous afin de bénéficier des conditions avantageuses offertes par le contrat GESTMED !

R.C. Pont Assurances s.à.r.l

Gestion-Consults-Courage

rte. de Jussy 29 - CP 227 - 1226 Thônex
Tél. 022 869 46 20 - Fax 022 869 46 21 - rpont@rcpont.com

INTRAS Assurances

Agence Genève-Aéroport
Ch. des Coquelicots 16
Case postale 670 - 1214 Vernier
Tél. 022 306 11 11 - Fax 022 306 11 12

